

CAHIER 2

ORIENTATIONS 2023-2026



48^e CONGRÈS • 5 AU 8 JUIN 2023

UNE VOIX POUR LES PERSONNES ÂNÉES

DEPUIS 1961

AREQ
CSQ

MISE EN CONTEXTE

Nous voici rendus à l'étape finale entourant l'adoption des orientations 2023-2026 de l'AREQ. En effet, lors de ce 48^e Congrès, les personnes déléguées prendront connaissance du projet, en discuteront, en débattront, le modifieront au besoin et, finalement, l'adopteront. Les grandes orientations retenues guideront ensuite notre action collective jusqu'au prochain Congrès.

Deux axes, une même volonté

Les orientations apparaissant à ce cahier sont divisées en deux grands axes. Le premier axe s'intitule « La vie associative et les services à nos membres ». Il regroupe principalement des orientations qui régissent notre vie interne. Celles-ci répondent au but premier de l'AREQ, qui est de « regrouper dans une même association les retraitées et retraités ayant des intérêts communs » (art. 1.03 des S&R).

Le deuxième axe regroupe quant à lui des orientations qui visent « la défense des droits de nos membres et la participation au mieux-être de la société ». Celles-ci s'inscrivent parfaitement dans la mission de l'Association, qui consiste à « promouvoir et à défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux, économiques et environnementaux de ses membres et des personnes âgées et à contribuer à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste ».

Cela dit, il importe de préciser que l'ensemble des orientations sont inscrites sous l'axe 1 ou 2 et sont numérotées sans égard à leur importance. Aucune n'a préséance sur les autres et la volonté de les réaliser sera la même au cours des trois prochaines années.

Un processus en plusieurs étapes

Rappelons que la version initiale du projet des orientations 2023-2026 a été élaborée il y a un an, soit au printemps 2022. Elle a mis à contribution les personnes-ressources et les personnes élues de l'Association, d'abord au groupe de travail sur le contenu du Congrès (GTCC), ensuite au conseil exécutif et au conseil d'administration.

Le projet a été présenté publiquement pour la première fois lors de la tournée du conseil exécutif, à l'automne 2022. Il a par la suite été mis entre les mains des régions et des secteurs, qui ont pu formuler une première série de modifications (1^{er} tour). L'ensemble des propositions formulées ont été présentées au conseil national (CN) du printemps 2023. Après-coup, les régions et les secteurs ont été invités à formuler leurs dernières propositions (2^e tour), cependant aucune nouvelle proposition n'a été acheminée.

Toutes les propositions en débat

Ainsi, aux pages suivantes, on retrouve les propositions initiales formulées dans le projet 2023-2026 (1^{re} colonne) ainsi que les propositions de modifications faites par les régions et les secteurs (2^e colonne). Des explications ou des commentaires sont parfois ajoutés. Enfin, on retrouve, à la dernière colonne, la mention CN quand une proposition fait l'objet d'une recommandation du conseil national.

Néanmoins, toutes les propositions formulées, à toutes les étapes du processus, apparaissent au cahier, qu'elles soient recommandées ou non. Toutes ces propositions seront soumises au débat lors des délibérations prévues à cette fin.

Projet 2023-2026	Proposition de modification	Explication de la région ou du secteur	Commentaire de l'instance (GTCC/CE/CA/CN)	Recommandée
------------------	-----------------------------	--	---	-------------

Axe 1 — La vie associative et les services à nos membres				
1. Développer une offre de services adaptée à nos membres.	Relever les besoins et développer une offre de services adaptée à nos membres. [08]			CN
2. Améliorer notre régime d'assurance collective.				
3. Informer et former nos membres sur des enjeux qui les concernent.	Déplacer l'énoncé 3 vers l'axe 2 en l'intégrant à l'énoncé 10 de la façon suivante : <i>Informer et former les membres sur les enjeux qui les interpellent et participer aux débats de société.</i> [03] Informer et former nos membres sur des enjeux qui les concernent les personnes âgées. [06N]		Le GTCC rappelle que l'axe 1 concerne la vie « interne » tandis que l'axe 2 concerne les interventions « externes », d'où l'intérêt de conserver les deux orientations distinctes telles qu'elles sont formulées présentement.	
4. Promouvoir l'Association auprès de ses futurs membres.				
5. Renforcer le sentiment d'appartenance envers l'Association.				

Projet 2023-2026	Proposition de modification	Explication de la région ou du secteur	Commentaire de l'instance (GTCC/CE/CA/CN)	Recommandée
6. Favoriser la participation aux activités.				
7. Valoriser l'engagement au sein des instances et des comités.				
Nouvelle orientation	Favoriser dans nos instances des débats respectueux. [04]	Les conflits survenant fréquemment dans les régions et les secteurs en cours de mandat, il est important de se doter de mesures préventives. Le plan d'action des diverses instances, inspiré du plan d'action national, doit rappeler à chacune et chacun qu'il est primordial que le bénévolat pratiqué à l'AREQ se réalise dans un climat agréable et valorisant, et cherche à éviter le développement de conflit. Le recours au document S02 du guide administratif intitulé Pratique administrative de règlements de conflit a lieu plutôt après que le conflit se soit développé, dans un contexte curatif. [04]	Le GTCC juge pertinente cette proposition qui insiste sur l'importance du respect dans nos débats.	CN
Nouvelle orientation	Accroître la participation et l'implication des nouveaux membres. [10C]			CN

Projet 2023-2026	Proposition de modification	Explication de la région ou du secteur	Commentaire de l'instance (GTCC/CE/CA/CN)	Recommandée
Axe 2 — La défense des droits de nos membres et la participation au mieux-être de la société				
1. Revendiquer des services publics de qualité, accessibles, universels et gratuits, en matière de santé physique et mentale.				
2. Veiller au respect et à la dignité des personnes âgées en valorisant la bientraitance et en luttant contre la maltraitance.	Veiller au respect et à la dignité des personnes âgées en valorisant la bientraitance et en luttant contre la maltraitance. [06N] [08E]			CN
3. Veiller au respect de l'autonomie décisionnelle en matière de soins de fin de vie.				
4. Revendiquer un meilleur soutien aux personnes proches aidantes.	Revendiquer un meilleur soutien approprié aux personnes proches aidantes. [08] Continuer la lutte pour la reconnaissance des personnes proches aidantes et revendiquer un meilleur soutien pour elles un meilleur soutien. [09]		Le GTCC appuie cette reformulation. Le GTCC considère que cette formulation est davantage engageante, alors que l'AREQ est davantage en appui dans ce dossier.	CN

Projet 2023-2026	Proposition de modification	Explication de la région ou du secteur	Commentaire de l'instance (GTCC/CE/CA/CN)	Recommandée
5. Réclamer des milieux de vie répondant aux besoins des personnes âgées, peu importe leurs moyens financiers et leur état physique et cognitif.	<p>Supprimer l'orientation 5 qui semble être une action pour réaliser l'orientation 2. [06N]</p> <p>Réclamer des milieux de vie répondant aux besoins physiques et cognitifs des personnes âgées, peu importe leurs moyens financiers et leur état physique et cognitif. [08]</p>		Le GTCC considère que cette proposition est bel et bien une orientation et n'est pas aussi spécifique qu'une action.	
6. Lutter contre l'âgisme.	<p>Remplacer par : Valoriser la contribution citoyenne des personnes âgées. [06N]</p> <p>Lutter contre l'âgisme et valoriser la contribution sociale des personnes âgées. [08]</p>		Le GTCC considère que cette proposition rejoint celle du secteur 06N tout en conservant l'importance de lutter contre l'âgisme.	CN
7. Faire connaître et soutenir la Fondation Laure-Gaudreault (FLG).				
8. Revendiquer et travailler à l'amélioration de l'indexation des rentes de retraite et de la situation financière de nos membres.				

Projet 2023-2026	Proposition de modification	Explication de la région ou du secteur	Commentaire de l'instance (GTCC/CE/CA/CN)	Recommandée
9. Appuyer des initiatives de lutte contre la pauvreté et réclamer l'équité fiscale pour toutes et tous.	<p>Appuyer des les initiatives de lutte contre la pauvreté visant à contrer la pauvreté et réclamer l'équité fiscale pour toutes et tous.</p> <p>[08]</p> <p>Appuyer des les initiatives de lutte contre la pauvreté et réclamer l'équité fiscale pour toutes et tous.</p> <p>[09]</p>			CN
10. Participer aux débats de société sur des enjeux qui interpellent nos membres.	<p>Intégrer (axe 1, énoncé 3) et reformuler de la façon suivante : <i>Informier et former les membres sur les enjeux qui les interpellent et participer aux débats de société.</i></p> <p>[03]</p> <p>Participer aux débats de société sur des enjeux qui interpellent nos membres concernent les personnes âgées.</p> <p>[06N]</p>		<p>Le GTCC rappelle que l'axe 1 concerne la vie « interne » tandis que l'axe 2 concerne les interventions « externes », d'où l'intérêt de conserver les deux orientations distinctes telles qu'elles sont formulées présentement.</p> <p>Le GTCC appuie cette proposition qui élargit les débats aux personnes âgées plutôt qu'uniquement à nos membres.</p>	CN
11. S'associer à des organismes et à des causes qui rejoignent nos valeurs et nos préoccupations.				

Projet 2023-2026	Proposition de modification	Explication de la région ou du secteur	Commentaire de l'instance (GTCC/CE/CA/CN)	Recommandée
12. Soutenir le système d'éducation publique et la persévérance scolaire.	<p>Soutenir le système d'éducation publique et la persévérance scolaire les réseaux publics, notamment l'éducation, la santé et les services sociaux. [03]</p> <p>Soutenir le système d'éducation publique public d'éducation et la persévérance scolaire. [09]</p>		Le GTCC appuie cette formulation.	CN
13. Promouvoir les valeurs de la société québécoise, entre autres, la défense de la langue française, la démocratie et la lutte aux différentes formes de discrimination.	<p>Promouvoir les valeurs de la société québécoise, entre autres, la défense vigoureuse de la langue française, la laïcité, la démocratie et la lutte aux différentes formes de discrimination. [09]</p> <p>Promouvoir les valeurs de la société québécoise, entre autres, la défense de la langue française, la démocratie et la lutte aux différentes à toutes les formes de discrimination reliées aux genres, aux minorités visibles et aux autochtones. [10C]</p>			CN

Projet 2023-2026	Proposition de modification	Explication de la région ou du secteur	Commentaire de l'instance (GTCC/CE/CA/CN)	Recommandée
<p>14.Promouvoir l'égalité de fait entre les hommes et les femmes en travaillant à l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes.</p>	<p>Promouvoir la formation de la société du mieux vivre dans le respect mutuel d'hommes et de femmes de toutes cultures et de toutes couleurs. [04A]</p> <p>Promouvoir l'égalité de fait entre les hommes et les femmes toutes les personnes en travaillant à l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes. [03]</p> <p>Promouvoir l'égalité de fait entre les hommes et les femmes en travaillant à l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes. [06N]</p> <p>Promouvoir l'égalité de fait entre les hommes et les femmes en travaillant à l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes, pour l'atteinte de cette égalité. [08]</p>	<p>Développer des outils en fonction de favoriser l'élimination de toutes formes de discrimination. [04A]</p> <p>Pour corriger la suppression de ces mots qui aurait été faite par erreur lors de la préparation du document. L'orientation serait identique à celle paraissant dans le plan d'action actuel (2021-2023).</p>	<p>Le GTCC considère que cette proposition, qui intègre les orientations 13 et 14, est trop générale.</p>	<p>CA</p>

Projet 2023-2026	Proposition de modification	Explication de la région ou du secteur	Commentaire de l'instance (GTCC/CE/CA/CN)	Recommandée
	<p>Promouvoir l'égalité de fait entre les hommes et les femmes les femmes et les hommes en travaillant à l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes. [09-1]</p> <p>Promouvoir l'égalité de fait entre les hommes et les femmes les femmes et les hommes en travaillant à l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes, pour l'atteinte de cette égalité. [09-2]</p>			<p>CA</p> <p>CN</p>
<p>15. Participer à la transition écologique reposant notamment sur la protection de l'environnement et le développement durable.</p>	<p>Participer à la transition écologique reposant notamment sur la protection de l'environnement, le développement durable et la biodiversité. [03]</p> <p>Participer à la transition écologique reposant notamment sur la protection de l'environnement et la lutte aux changements climatiques. [04]</p>	<p>Dans le contexte actuel, la lutte aux changements climatiques étant capitale pour la survie de l'Humanité, on ne peut se contenter de la considérer incluse dans l'expression</p>	<p>Le GTCC appuie cette formulation qui est plus large et plus englobante que les autres formulations proposées.</p>	<p>CN</p>

Projet 2023-2026	Proposition de modification	Explication de la région ou du secteur	Commentaire de l'instance (GTCC/CE/CA/CN)	Recommandée
	<p>Participer à la transition écologique reposant notamment sur la protection de l'environnement et le développement durable et l'économie circulaire. [04] [04A] [04C] [04D]</p>	<p>« transition écologique ». Il est important de l'identifier nommément afin que les régions et les secteurs continuent d'en parler explicitement. [04]</p> <p>Le concept de « développement durable », pertinent et innovateur dans les années 80, est maintenant dépassé. On sait maintenant que la croissance économique qu'il sous-entend est insoutenable puisque les ressources ne sont pas illimitées et qu'au contraire, il faut recycler et valoriser mieux nos déchets par une économie circulaire efficace. En concordance, le comité régional souhaiterait que son nom, CREDD, soit modifié en CRE (comité régional en environnement). [04] [04A] [04C] [04D]</p>		

Projet 2023-2026	Proposition de modification	Explication de la région ou du secteur	Commentaire de l'instance (GTCC/CE/CA/CN)	Recommandée
	<p>Participer à la transition écologique reposant notamment sur la protection de l'environnement par la transition écologique et la transition énergétique. [08]</p> <p>Participer à la transition écologique reposant notamment sur la protection de l'environnement et le développement durable pour un avenir viable. [09]</p>			
Nouvelle orientation	Appuyer le mouvement pour un régime public universel d'assurance médicaments. [08]			CN
Nouvelle orientation	Faire connaître et soutenir le Manoir Laure-Gaudreault afin d'en faire une vitrine des bonnes pratiques que nous réclamons. [03]			
Nouvelle orientation	Travailler à l'élimination de toute discrimination à l'égard des personnes LGBTQIA2S+. [09]			CN
Nouvelle orientation	Soutenir et valoriser la grand-parentalité au masculin et au féminin. [10C]			CN

Autres propositions de modifications soumises au premier tour

[03]

Regroupement des orientations

Ordonner six énoncés de l'axe 1 de la façon suivante : 4-5-7-6-1-2 et déplacer l'énoncé 3 dans l'axe 2 au #10 modifié.

Le GTCC accueille positivement la proposition de la région 03, en ce qui a trait à l'ordonnancement. Il rappelle néanmoins que les orientations ne sont pas inscrites par ordre de priorité et donc qu'une renumérotation n'aurait pas pour effet donner préséance à certaines orientations. Aussi, pour des raisons pratiques, cette nouvelle numérotation pourrait être faite après le Congrès, mais avant l'adoption du plan d'action national (automne 2023). Pour ce qui est de déplacer une orientation de l'axe 1 vers l'axe 2, comme indiqué dans le tableau, le GTCC n'y est pas favorable.

Le CA appuie la position du GTCC.

